



## Compte-rendu - Réunion publique du 26 mars 2024

### Révision du SCoT de Pré-Bocage

#### Phase 1 - Réalisation de l'analyse territoriale au travers du diagnostic

---

##### Ordre du jour

- Présenter la procédure de révision du SCoT et ses objectifs
- Présenter de manière synthétisée les constats des diagnostics

Présents : M. LEGUAY Gérard, M. SALLIOT Pierre, Mme LEBERRURIER Stéphanie, Mme LECHEVALIER BOISSEL Sophie, Mme LEFEVRE Valérie, M. HAURET Christian, M. GODARD Jacky, M. VENGEONS Christian, M. ROUSSEL Jean-Luc, M. LEVERT Joël, M. LEFORESTIER Michel, M. MARIE Pascal, M. DELAMARRE Bruno, Mme BESSIN Irène, Mme PUCEL Chantal, Mme HARIVEL Sylvie, M. BROUNAIS Mike, M. BARAY Nicolas, M. MARIE Dominique, M. SORNIN Serge, M. PORET Michel, M. LEGENTIL Alain, Mme JOUIN Martine, Mme UTSIL Hélène, M. UTSIL Patrick, M. HERBERT Marc, M. GALERNE Marc, Mme CHAPEU Liliane, M. MAUPAS Romain, M. SEHIER Jean-Louis, M. BODRUG Régis, Mme CARRO Valérie, M. CARRO François, Mme VOISIN, M. VOISIN Dominique, Mme LASER Alexandra, Mme MICHAUD Hélène, Mme BRISION, M. BRISION, M. ANNAEMT Thierry, M. De BOSSOUDE, M. DE MATHUM, M. ANGUE Patrice, Mme ANGUE-JULIENNE Michèle, M. GENNIVIEVE Michel, Mme FOUQUES-CARIOU Isabelle, M. LEBASTARD Alexandre, M. CAGNIARD Christian  
M. DUCHESNE Arnaud, Mme RIVIERE Virginie, Mme LEMOINE Sophie, Mme LECOMTE Karine, M. HERBETTE François, Mme BOULEUX Angèle

Excusés : M. CAMBIER Jean-Marc, Mme CHARTRAIN Odile, M. LEBOULANGER Christophe, AUCAME

Monsieur Hauret, vice-président en charge de l'urbanisme et du SCoT, introduit la réunion et remercie l'ensemble des participants.

François Herbette de Géostudio présente le SCoT comme document stratégique du territoire. Il rappelle ensuite les objectifs de la révision de ce SCoT.

##### Questions et échanges

- **Le SRADDET fera ou a-t-il l'objet d'une enquête publique ?**

Le SRADDET a été mis en consultation en ligne en 2023, mais n'a pas fait l'objet d'une enquête publique.

- **Il n'a pas été abordé la question de l'évolution du télétravail.**

Le télétravail est à relativiser, car il concerne une partie des métiers et n'est pas tout à fait généralisé. Le télétravail dépend également de la qualité de desserte du réseau numérique, il est important d'être bien doté en fibre et en performance numérique. C'est un atout qui peut être très recherché.



- **Concernant la ZAC à Villers-Bocage, est-ce que les nouvelles règles issues de la Loi Climat et Résilience vont changer quelque chose ?**

Le traité de concession de la ZAC a été signé en 2019, la création et de réalisation des travaux ont été délibérées durant l'année 2021. La comptabilisation des ZAC semble compter au démarrage effectif des travaux. C'est une question qui doit être posée directement aux services de l'Etat, à savoir si ce projet impacte ou non la consommation ENAF.

- **Les mobilités sont vues uniquement au regard des déplacements domicile-travail, ceci occulte les autres raisons de déplacements (culture, loisirs, etc.). Est-ce qu'il est prévu d'aller plus loin, notamment pour étudier l'attractivité des pôles culturels et sportifs ?**

Pour l'heure, les données disponibles sont celles des déplacements domicile/travail de l'INSEE. Il serait effectivement intéressant d'intégrer des données, si disponibles dans le cadre du plan de mobilité simplifié, au diagnostic du SCoT.

- **Les différences de développement entre l'est et l'ouest sautent aux yeux dans le cadre du diagnostic. Il faut également améliorer la liaison routière entre Caumont et Villers.**

Monsieur Hauret indique qu'effectivement la liaison routière est un enjeu, mais il est également important d'améliorer les transports en commun au sein et depuis l'extérieur du territoire, et notamment en bus.

Monsieur Leguay, Président de PBI, rappelle qu'il convient d'insister sur les sujets de mobilités internes au territoire. Néanmoins, il est aujourd'hui difficile de développer des axes routiers. Il rappelle également que l'A84 est gratuite et qu'elle constitue un véritable atout pour le territoire.

- **Un enjeu pour le territoire serait d'améliorer la traversée du bourg de Cahagnes**

Monsieur Hauret indique que cette traversée de bourg est à discuter avec les élus de Cahagnes.

Monsieur Hauret insiste sur l'importance de la procédure SCoT, elle va impliquer des répercussions sur le PLUi, et que cette procédure est à prendre avec sérieux.

Monsieur Leguay, insiste sur le fait que les élus vont devoir définir les priorités à retenir pour l'aménagement du territoire. Collectivement il va falloir que chacun prenne ses responsabilités et que chaque commune contribue à un effort plus global. Le dispositif Petites Villes de Demain est primordial, il est important de renforcer la concentration des commerces et services sur les pôles, mais également que chaque commune de PBI s'y retrouve, sans parler de développement partout, ce modèle étant terminé.